



Site internet : <http://www.cdt27.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/CDTT27>

Le jeudi 24 septembre 2026, à Grand-Quevilly,

JOURNÉES D'ENTRAÎNEMENT CDTT27 – 18 ANS

Toussaint 2026 (4 secteurs) → Gravigny, Le Vaudreuil, Brionne et Le Fidelaire

Le Comité Départemental de Tennis de Table de l'Eure organise des journées d'entraînement sans hébergement, pour les jeunes des catégories allant de benjamins à juniors.

- **Lundi 19 et mardi 20 octobre 2026** de 10h00 à 16h45 – Complexe sportif (salle spécifique tennis de table), rue Marcel Pagnol, **27930 Gravigny**
- **Mercredi 21 et jeudi 22 octobre 2026** de 10h00 à 16h45 – Ensemble sportif les Tilleuls (salle spécifique tennis de table), 3 rue Edmond Mailloux, **27100 Le Vaudreuil**
- **Jeudi 22 et vendredi 23 octobre 2026** de 10h00 à 16h45 – Salle spécifique tennis de table, boulevard Eugène Marie, **27800 Brionne**
- **Jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2026** de 10h00 à 16h45 - Salle polyvalente, Le Bourg, **27190 Le Fidelaire**

Restauration : prévoir le pique-nique.

Coût : 15,00 € la journée.

Effectif : 16 à 18 places suivant les lieux. **Il est possible de participer à différents lieux.**

La **fiche de participation et les autorisations** devront parvenir uniquement par courriel à l'adresse : cadretechnique@cdtt27.fr avant le **mercredi 14 octobre 2026 à 21h00**.

Les inscriptions seront validées, uniquement après l'envoi d'un courriel de confirmation du Conseiller Technique (en lien avec les places disponibles). Le règlement devra être remis en main propre lors des journées d'entraînement.

Il est impératif de prévoir l'ensemble des affaires pour la pratique du tennis de table (raquette, serviette, bouteille d'eau, chaussures, short, tee-shirt...), ainsi que les goûters.

Le CDTT27 dégage toute responsabilité en cas de vol ou de perte (téléphone, autre objet de valeur...).

Salutations sportives.

Carl SUZANNE – Conseiller Technique CDTT27

Envoi : *Comité Directeur CDTT27 – Clubs du CDTT27 (Présidents, Secrétaires, Correspondants et Trésoriers) – Cadres techniques professionnels et bénévoles*